

Conseil Municipal

Séance extraordinaire du 21 Juillet 2021 à 20 h 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MILLET, Maire,

Date de convocation : 16/07/2021

Personnes présentes : Christophe VACHERON – Sandrine MARECHET - Odile PINTURIER – Hervé DUQUESNE – Didier CHAMBON – Didier MASSACRIER – Jean LESQUIR – Frédéric MILLET – Sylvie DALLERY – Serge LOMBARDIN – Marie-Claire JASSERAND – Isabelle BRUNEL.

Absents excusés : Valérie GUILLAUME (pouvoir à Hervé DUQUESNE) - Elisabeth LAFANECHERE (pouvoir à Didier CHAMBON) - Julien DELHEUR

1- Approbation du dernier compte-rendu de conseil

M. le Maire invite le conseil municipal à faire d'éventuelles remarques sur le dernier compte-rendu.

Correction à apporter : La cabine à livres a été terminée avec le **CMJ**

Approuvé à 14 voix sur 14 voix

2- Droit de préemption urbain

M le Maire rappelle :

La réception de deux dossiers de déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme, reçus en mairie. Ces dossiers concernent les parcelles suivantes :

- **Le bien est situé 25 rue bis de la croix verte, lieu-dit la Roche**

Références cadastrales :

Section A 2297 superficie 00ha20a50ca

Parcelle de 2054 m², 106 000 euros. Lors des échanges, une réserve est demandée pour un potentiel droit de passage piéton pour la voie verte et la liaison avec vers la future zone de loisirs de la Roche.

- **Le bien est situé 16 rue des Royats 42610 Saint Georges Haute Ville**

Références cadastrales :

Section A : 674 superficie 00ha 06a 60ca

675 superficie 00ha 09a 20ca

Achat de 2 parcelles une avec maison de 660 m² et une parcelle non constructible de 920 m²

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas s'opposer à ces ventes.

Approuvé à 14 voix sur 14.

3- Convention temporaire d'occupation de locaux dans le domaine public

M le Maire propose suite à des échanges téléphoniques de dernières minutes avec la gérante de faire simplement une information sur la proposition de convention. Il reste encore des questions juridiques à préciser avec son avocat.

M. le maire invite le conseil municipal à être reconsulté en septembre pour la signature d'une convention ou un bail temporaire d'occupation.

Suite de l'ordre du jour :

Infos diverses :

- **Officialiser des référents « ambroisie » sur la commune :**

Christopher est le référent technique, il faudrait deux référents élus : pour du recensement et de l'information. Hervé DUQUESNE et Jean LESQUIR se sont proposés. Serge LOMBARDIN est intéressé également. Nous retenons les 3 candidatures d'élus.

- **Garderie à l'école :**

Il devrait être possible de procéder à des inscriptions par internet comme pour la cantine (même site pour faciliter la démarche aux familles), mais le fonctionnement par ¼ d'heure (trop cher à mettre en place). Il faudrait payer toute heure entamée... ce avec quoi nous ne sommes pas vraiment d'accord. On se renseigne auprès d'autres entreprises qui installent ce type de logiciels.

- **Le volontariat territorial administratif**

Dans le cadre du recrutement du volontariat territorial administratif, il n'y a eu qu'un seul candidat ayant postulé, qui habite à Pau. Le premier entretien aura lieu en visio. Il a un master 2 en géographie...

- **Evaluation de la vitesse dans le Chemin des Salles**

Un radar a été installé entre le 9 et le 20 juillet, et a constaté que : plus de 30% des passages sont au-dessus de 50 km / h, en particulier sur les horaires de travail. On déplore aussi une pointe à 100 km/h.

Tour de table :

- **Rénovation Centre Bourg :** Le paysagiste qui était supposé travailler uniquement sur les esquisses, propose de rester sur tout le projet pour tous les aménagements au sol et zones de verdure.
- **Travaux :** Les travaux de chaussée sont terminés pour l'instant.
- **Subventions :** la commune est éligible au FPIC (fonds de péréquation intercommunal) ce qui va nous permettre d'avoir une entrée d'argent supplémentaire pour le budget communal. Nous n'avons pas encore la réponse de la hauteur de la subvention de la région pour le dossier du centre bourg. En effet, les commissions ne se sont pas encore réunies et nous n'aurons aucune réponse

avant fin septembre.

- **Formation :** Mme Ferrand, de Pays d'art et d'histoire, a proposé de faire une formation sur le pisé. On lui propose de faire un mur entre la zone de loisir de la Roche et son parking. Une dizaine de places sur cette formation sont réservées à la commune.
- **Travaux :** Il y a des travaux prévus à l'école **fin août**. (Monter un projecteur d'une salle du bas vers une salle du haut, reprendre un peu de crépi, nettoyage de la salle Jean Bosco, une barrière à terminer).
- **Rencontre :** Il reste une rencontre sur la place des jeunes en centre bourg. C'est ouvert à tous les élus : le 7 et le 8 octobre, près de Niort + formation sur le rôle de l' élu dans la formation à la citoyenneté.
- **Concours de fleurissement des communes :** Le jury passe le 2 Août à St Georges haute ville.

CLOTURE DE LA SEANCE à 21 h 56

*Le Maire, Frédéric MILLET, Le présent compte-rendu a été affiché en mairie
À partir du 28 Juillet 2021.*

Le Maire, Frédéric MILLET

